

Chalette

Magazine municipal / n°55 / octobre 2014



Place **Commune**

UN MOMENT DE PLAISIR
PRODUITS DU TERROIR
LABEL "FAIT MAISON"

11 OCT. 2014

RÉOUVERTURE

DU RESTAURANT
SUR LE LAC

PORTES OUVERTES

du "Restaurant sur le lac"

Vendredi 10 octobre
de 15h à 18h

18h30 **INAUGURATION**

Réservation au 02 38 07 19 20
E-mail : restaurantsurlelac@orange.fr



Après deux journalistes américains et un humanitaire britannique décapités en Syrie, un citoyen français, Hervé Gourdel, a été supplicié en Algérie. Émotion, indignation, horreur, les mots sont parfois bien faibles pour exprimer l'indicible. Sans doute les ravisseurs, se réclamant d'un soi-disant État Islamique, ont-ils voulu percuter le débat parlementaire sur l'engagement de la France dans la nouvelle aventure militaire irakienne. Ces intégristes, persécutant la population civile, ne voulaient pas arrêter l'opération militaire mais ajouter une touche sanglante au tableau d'un Moyen-Orient en plein chaos.

Ces extrémistes comptent bien prospérer sur les champs de ruines. Hervé Gourdel est victime d'une stratégie d'affrontement et du déferlement de violences qu'elle va provoquer. Aucune religion ne prône le recours à une telle barbarie et ne peut servir à justifier de tels actes de terreur.

Le meurtre de notre compatriote nous rappelle que des groupes structurés sont prêts à tout pour faire régner la peur et la haine en faisant main basse sur les richesses des territoires qu'ils occupent.

La Municipalité souhaite manifester à la famille et aux proches de la victime toute sa solidarité dans ce moment si difficile et douloureux pour eux, face à la cruauté et l'inhumanité de ces assassins qui se réclament du djihadisme.

Les hommages et les rassemblements se sont multipliés en France et en Algérie pour saluer la mémoire de notre compatriote et notre Ville de Chalette n'y a pas manqué. En ce vendredi 25 septembre, outre la population qui s'est déplacée, l'ensemble des représentants des différents cultes a répondu présent à l'invitation de la Municipalité à se rassembler sur le parvis de l'Hôtel de ville : ainsi, nos concitoyens de confession musulmane, du Maghreb, de Turquie, d'Afrique Noire, de confession catholique et protestante, ont exprimé leur émotion, leur dégoût, leur colère, devant l'horreur d'un tel acte.

Tous ensemble, d'une seule voix, ils ont signifié que ces actes étaient totalement contraires à la pratique de leur religion et ont proclamé que, seuls, à leurs yeux, comptent la paix et le BIEN VIVRE ENSEMBLE comme il est établi à Chalette depuis des décennies, et que rien ne pourrait les dévier de ce chemin construit collectivement. Ainsi, nous manifestons, croyants, non croyants, notre attachement à la laïcité qui participe du « bien vivre ensemble » et garantit la liberté de culte et de conscience.

Je les remercie, au nom de la Municipalité, d'avoir souligné cet état d'esprit qui prédomine et caractérise notre commune.

Franck Demaumont

Conseiller général,

Maire de Chalette-sur-Loing



Hommage à Hervé Gourdel

Sommaire

P2 - **Edito**

P3 - **Actualités**

Réunion du Conseil municipal du 22 septembre 2014

P4 - **On en parle**

Pose de la première pierre de l'éco-quartier « Les Rives du Solin »

P5 - **L'invité du mois**

Patrice Rouanet. Après les rails, il foule les planches du Grenier chalettois

P6 - **Vivre ensemble**

Dix bougies pour le Relais d'Assistants Maternelles

P7 - **Agenda 21**

Recyclage textile. 16 containers installés dans la commune

P8 et 9 - **Dossier**

Les Rencontres d'Octobre

P10 - **On en parle**

Sécurité des deux-roues, Chalette agit !
Lettres de Poilus, le 11 octobre, à 14 heures 30, à la Médiathèque

P11 - **Culture de Paix**

Célébration du quarantième anniversaire du jumelage avec Dnieprovski

P12 - **Art et culture**

De nouveaux ateliers socio-culturels dans les écoles de Chalette

P13 - **Sports et loisirs**

Sport : le bien-être pour performance

P14 - **Tribunes des groupes politiques**

P15 - **Histoire d'avant**

Marcel Berthier, un des trop nombreux noms sur le monument aux morts de 1914-1918.

P16 - **A l'affiche**

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10



Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Actualités

Réunion du Conseil municipal du 22 septembre 2014



La réunion du Conseil municipal du 22 septembre s'est ouverte par un très vif échange entre le maire et les représentants du Front National. Lors de cet échange, le maire de Chalette, fidèle aux valeurs républicaines, a réaffirmé sa position, à savoir travailler dans l'intérêt de Chalette et de tous ses habitants, et avec tous les groupes politiques laïcs, démocratiques et républicains, opposition comprise.

Après ces escarmouches, la séance du Conseil municipal a pu commencer avec, en particulier, le vote des délibérations suivantes.

L'élection de Christine Lander et de Musa Oztürk comme représentants du Conseil municipal au Conseil de concertation de l'association COALLIA. Pour information, l'association COALLIA, anciennement AFTAM, est spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle et gère un foyer de travailleurs situé rue du Gué aux biches.

Le vote d'une subvention de 2 000 euros pour la réalisation d'un film documentaire sur Hutchinson. Il s'agit de la production d'un film documentaire à travers les destins de Marie et Séref, de l'exil de leurs parents à aujourd'hui, par la réalisatrice Emmanuelle Bidou, dont le titre « Hutchinson, ma ville est un monde » résume tout son l'intérêt pour la ville et ses habitants, et pour toutes celles et tous ceux qui ont travaillé et travaillent encore dans cette usine. Ce projet a notamment, d'ores et déjà, obtenu le soutien de la Région Centre et de France 3 Centre. Ce travail de mémoire et d'hommage à la classe ouvrière aura trouvé un écho favorable au Conseil municipal, à l'exception des élus du Front National qui ont voté contre ce projet.

Le vote des statuts et des tarifs des prestations du Restaurant sur le Lac. Les élus du Front National se sont prononcés contre le vote des statuts du Restaurant sur le Lac qui, rappelons-le, est un établissement public d'intérêt commercial, et ce malgré tout l'intérêt qu'il présente pour la Ville et sa renommée, chacun pou-



vant y partager des moments de convivialité et de plaisir.

Pour Jacques Lalot, conseiller municipal délégué aux travaux et membre du Conseil d'administration de l'établissement, la position du Front National est conforme à toutes celles prises depuis mars 2014, c'est-à-dire contre la Ville et ses habitants ; ce restaurant participe du principe du « bien vivre ensemble » et met en valeur le cadre exceptionnel qu'est la base de loisirs du Lac.

Outre l'élection des représentants au Conseil d'administration, le Conseil municipal a délibéré sur les tarifs des différentes prestations du Restaurant sur le Lac dont la réouverture est prévue le 11 octobre prochain.

Après plusieurs délibérations d'ordre technique, le Conseil municipal a été invité à renouveler sa solidarité avec le peuple palestinien qui vient de subir la guerre sanglante que se sont livrés, cet été, l'État israélien et le Hamas sur le territoire de Gaza pendant plus de 50 jours, entraînant la mort de plus de 2 000 personnes et laissant

la population gazaouie dans une situation humanitaire très difficile. D'où l'appel du Secours Populaire Français qui a lancé un programme d'urgence visant à assurer l'accès aux secours d'urgence et aux soins essentiels de santé pour les habitants de la bande de Gaza.

Vu l'urgence de la situation et l'importance des besoins, le maire a répondu à l'appel du Secours Populaire Français et a pris, le 26 août dernier, la décision de verser une subvention à caractère humanitaire d'un montant de 2 000 euros à cette association.

Il revenait au Conseil municipal de valider cette décision, ce qui fut fait. Enfin, dans le cadre des différents jumelages signés par la Ville, le Conseil municipal a autorisé l'envoi d'une délégation composée de deux élues et d'un cadre municipal à San Antonio de los Baños, à Cuba, pour renforcer nos liens de coopération.

Bruno Ballu

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr

On en parle...



Éco-quartier « Les Rives du Solin »

Pose de la première pierre vendredi 19 septembre 2014

La première pierre symbolique des futurs logements de l'éco-quartier « Les Rives du Solin » a été posée vendredi 19 septembre par Franck Demaumont, maire, en présence de Denise Serrano, maire de Villemandeur, et de Jacques Dunis, président de Vallogis.

Prévu pour être livré en juin 2015, ce chantier en location sociale comprend 2 résidences allant du T2 au T5 (l'une de 12 logements, l'autre de 13 logements) et 9 maisons individuelles. Il s'intégrera dans une plus vaste opération qui prévoit la réalisation de plusieurs îlots, en locatif social et accession privée, soit en tout 125 logements. Pour la part sociale, ce projet compte 25 logements collectifs et 16 maisons individuelles.

Cet éco-quartier devra répondre à un double objectif : celui de satisfaire certaines des nombreuses demandes de logement de la part d'une population souhaitant passer du collectif à l'individuel ou du locatif à l'accession à la propriété, et celui du développement durable.

Concernant ce dernier objectif, le président de Vallogis a souhaité rappeler les thèmes environnementaux qui ont permis la certification *Habitat et Environnement* de ce projet urbain. À savoir ceux-ci :

- *Management environnemental de l'opération* qui tient compte de la



Pose de la 1^{ère} pierre de l'éco-quartier

- spécificité du site situé entre le Solin et la rue Saint-Just ;
- *Chantier propre* qui oblige à une meilleure gestion des déchets durant les travaux ;
- *Énergie et réduction de l'effet de serre* qui qualifie les matériaux utilisés et leur performance énergétique ;
- *Filière constructive* par rapport à la traçabilité des matériaux utilisés ;
- *Eau*, notamment dans la rationalisation et la gestion des eaux ;
- *Confort et santé* en matière d'acoustique intérieure et extérieure, et de qualité énergétique du logement ;

- *Gestes verts*, ce qui implique une sensibilisation aux «éco-gestes» des futurs résidents.

Rappelons que l'Agglomération, la Ville et Vallogis sont partenaires pour cette opération dont le montant s'élève à près de 5,4 millions d'euros. La Commune de Chalette, après réalisation des travaux, deviendra propriétaire des voies à usage public et assurera la continuité des aménagements paysagers en bordure du Solin.

Bruno Ballu

Bourses scolaires communales 2014 - 2015

Dans le cadre de sa politique sociale, et comme chaque année, la Ville de Chalette attribue, en fonction du quotient familial, une bourse aux lycéens et étudiants de la commune. Pour en bénéficier, il convient de se rendre au Service scolaire en mairie du **lundi 29 septembre au samedi 25 octobre, les après-midi de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h** afin d'y remplir un dossier d'inscription.

Qui peut y prétendre ?

- les jeunes dont les parents habitent la commune,
- les lycéens et lycéennes de première générale, de première année de C.A.P., de seconde baccalauréat professionnel, de seconde des filières techniques et technologiques aidées par le Conseil Régional,
- les lycéens et lycéennes scolarisés hors agglomération, internes ou



Réception des diplômés et boursiers, octobre 2013

- disposant d'une chambre hors agglomération,
- les étudiant(e)s scolarisé(e)s dans l'agglomération ou hors agglomération.

Renseignement et inscriptions auprès du Service scolaire au 02 38 89 59 54



Patrice Rouanet

Patrice Rouanet

Après les rails, il foule les planches du Grenier chalettois

Si Patrice Rouanet se qualifie de Chalettois d'adoption, ses racines sont narbonnaises. Il s'installe à Chalette le 13 décembre 1980. Agent SNCF, il travaille dans un premier temps à la Gare de Lyon (Paris), puis à celle de Montargis où il mettra un point final à sa carrière professionnelle.

Représentations du Grenier chalettois

→ **Dimanche 19 et samedi 25 octobre à 14 h – Maison des arts**

Pour rejoindre le Grenier chalettois, contacter le SE.MU.R.P.A. au 02 38 93 34 18

De taille moyenne, le visage rond éclairé par une paire d'yeux bleus, Patrice nous renvoie dès les premières minutes de rencontre l'image d'un homme affable, dont l'accent propre aux gens du sud évoque le soleil. Originaire de la région Languedoc-Roussillon, son sport favori est bien évidemment le rugby. Sport qu'il pratiquera pendant quinze ans au sein de l'équipe des cheminots de Paris et de celle de l'E.D.F. Et si aujourd'hui il ne joue plus, le rugby n'est jamais très loin de ses pôles d'intérêt. D'ailleurs il se rend au moins une fois par an au Stade de France pour soutenir ses équipes favorites. De plus, la pratique de cette discipline lui a permis de fouler la terre de plusieurs pays, la découverte d'autres cultures semblant être une activité qu'il apprécie particulièrement. Ainsi, grâce à ses enfants musiciens (piano, accordéon) et danseurs dans le ballet Zaporogue, Patrice a été amené à rencontrer des Ukrainiens et à accueillir des enfants de Tchernobyl. Une action humanitaire qui lui a permis à son tour d'être reçu en 1992 dans des familles ukrainiennes et de visiter le site de la tristement célèbre centrale nucléaire de Tchernobyl. Un séjour qui l'a marqué par l'accueil chaleureux et la générosité de ses hôtes.

Un retraité certes, mais pas inactif

Depuis 13 ans, Patrice a fait valoir ses droits à la retraite et, comme beaucoup de retraités de sa génération, il est souvent par monts et par vaux. Passionné d'informatique, bénévole dans différentes associations telles celle des retraités des cheminots ou l'UNRPA de Vésines, heureux grand-père et arrière-grand-père (quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants), ce retraité est très sollicité. Toutefois il prend soin de lui. En effet, victime de trois infarctus, dont le premier à la quarantaine, il

sait combien la vie est fragile et qu'il convient de tout faire pour la préserver.

Sur les traces de Jean Vilar

Il y a quatre ans, par l'intermédiaire de l'UNRPA, Patrice fait la connaissance des joyeux drilles du Grenier chalettois. Il ne lui faudra pas beaucoup de temps pour se découvrir un talent d'acteur et rejoindre la troupe. Malheureusement, le décès récent d'Olga Mouton, l'une des plus anciennes animatrices, a perturbé l'équipe. Certains voulaient arrêter, d'autres continuer, d'autres encore ne se sentaient plus l'énergie suffisante pour continuer l'aventure théâtrale. La fin du Grenier chalettois semblait inéluctable. Mais c'était sans compter sur l'enthousiasme et le dynamisme de Nelly Guérouet et de tous les acteurs encore disponibles qui ont su remotiver la troupe et ont proposé à Patrice des responsabilités au sein de l'association. Ainsi, depuis trois mois, il est un des piliers du Grenier chalettois. Mais il tient à préciser : « Si j'ai accepté ce n'est pas pour diriger, au Grenier il n'y a pas de chef, seulement des individus qui donnent leur avis, leurs remarques, dans le respect de chacun et la bonne humeur. Jouer sur les planches avec la « bande » du Grenier chalettois, ce n'est pas se prendre pour un acteur, c'est juste passer de bons moments ensemble, s'amuser en reprenant des textes d'auteurs, en y ajoutant parfois notre propre sauce, et en prenant plaisir à les jouer devant nos amis, notre famille, le public chalettois ». Et d'ajouter : « Je profite de l'occasion pour appeler à nous rejoindre. Nous avons besoin d'acteurs(rices), des enfants, des jeunes et des moins jeunes, on les attend, ils seront les bienvenus ». On le voit, Patrice ne perd pas le nord... un comble pour un homme du sud !

Brigitte Taleb

Le 11 octobre le R.A.M. fête ses 10 ans

Dix ans déjà... Dix ans que le Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) a ouvert ses portes. Dix ans qu'il offre des services d'accueil et d'accompagnement, et des ateliers de qualité. Cela vaut bien une fête. Ainsi le samedi 11 octobre, de 15 heures à 18 heures, dans les locaux du R.A.M., enfants, assistantes maternelles et parents partageront un goûter géant et diverses animations (ballons sculptés, jeux, motricité, expositions) afin de célébrer cette décennie dédiée à l'éveil du tout-petit.

Une structure d'accueil en constante évolution

Né d'une volonté municipale et d'un besoin, le R.A.M. accueillait ses premiers hôtes en octobre 2004 dans trois lieux : à la Pontonnerie, au Lancy, et au Centre Aragon. Puis constatant une faible ou irrégulière fréquentation dans deux de ces lieux, le R.A.M. s'est définitivement installé dans les locaux d'Aragon, mieux adaptés à l'accueil du jeune enfant (de 0 à 3 ans). Aujourd'hui, le relais est un service municipal important qui place l'enfant au cœur des projets et qui, grâce à la concertation (parents, assistantes maternelles et élus), est en constante évolution. Comme le rappelle Bénédicte Desvignes, l'animatrice de la structure, le relais se définit par deux grandes missions :

- une mission d'information en direction des parents dans leur recherche d'un mode d'accueil, en direction des parents et des assistantes maternelles dans leurs démarches d'employeur ou de salariées : informer et sensibiliser à la formation continue pour les assistantes maternelles, informer les candidats au métier de l'accueil individuel, et accompagner parents et assistantes maternelles dans leur tâche éducative ;
- une mission d'animation : ateliers collectifs, création d'événements festifs (Noël, fête d'été, fête des

assistantes), organisation de sorties (pique-nique, visite de la Maison de la nature et de l'eau, de la Maison de la forêt, etc.). Il propose également des soirées thématiques qui aident à réfléchir sur les pratiques professionnelles.

Le R.A.M. victime de son succès

À son ouverture le relais a démarré avec 70 assistantes maternelles ; les effectifs sont ensuite descendus à 60 pour atteindre aujourd'hui 80 professionnelles. Et les demandes ne cessent de croître. Une situation qui a contraint l'animatrice à mettre en place une nouvelle organisation en demandant désormais aux assistantes maternelles de s'inscrire obligatoirement aux ateliers. Ceci pour garantir la sécurité et la qualité des actions. Pour Bénédicte Desvignes, cet attrait peut s'expliquer par une combinaison de facteurs : un besoin économique (travailler), un accès relativement aisé à ce métier et, espérons-le aussi, la qualité des services proposés.

Le relais, une richesse

Le R.A.M. est en effet une véritable richesse. Pour l'enfant, les activités proposées participent à son éveil. Leur diversité enrichit ses expériences sensorielles et motrices et la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes l'initie à la vie en groupe. Les actions collectives,



quant à elles, soutiennent et valorisent le statut professionnel des assistantes maternelles. Elles leur permettent d'observer et d'accompagner l'enfant dans un autre lieu de vie, de partager des expériences avec d'autres professionnels, d'enrichir leur pratique et de diversifier leurs activités. Enfin, elles contribuent à rompre leur isolement et à créer un réseau professionnel dans lequel pourra se développer la solidarité. Pour les parents, les activités collectives offrent la possibilité de découvrir leur enfant dans un autre cadre de vie, d'être rassurés en observant leur enfant grandir et évoluer dans un environnement adapté, sans omettre la découverte et la participation aux animations. En fait, chacun vient y chercher ce qui l'intéresse.

Brigitte Taleb

Pour info

Accueil : le lundi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30, le mardi de 14 h à 19 h, le jeudi de 14 h à 19 h et le vendredi de 9 h à 12 h (de préférence, prendre rendez-vous).

Ateliers d'éveil : le mardi de 9 h à 12 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h 30 (dojo Jean-Zay – atelier motricité). Fermeture le mercredi, le vendredi après-midi et le samedi.

Contacts :

impasse Marceau - 02 38 85 92 88

Courriel :

benedicte.desvignes@ville-chalette.fr



Agenda 21

Recyclage textile 16 containers installés dans la commune

L'industrie du textile, comme toutes les industries, pollue (insecticides et/ou produits chimiques) et consomme (H₂O). De plus, la société de consommation a engendré une évolution de plus en plus rapide des genres et des modes, vecteurs d'une production toujours plus importante de vêtements et linges de maison.

Dans ce contexte d'abondance, la gestion des déchets textiles s'est organisée et de nombreuses sociétés de collecte, de tri et de recyclage des textiles usagés ont vu le jour, et ceci bien que notre pays, comparé aux pays européens, accuse un retard important dans ce domaine. C'est un des plus faibles points d'apports volontaires en Europe par rapport au nombre d'habitants (un container pour 3 500 habitants). Pourtant, même usés et déchirés, les vêtements et le linge se recyclent.

Une vocation humanitaire

Le textile usagé est certainement le premier des déchets à avoir été collecté pour sa réutilisation. D'abord transmis dans un cadre familial de générations en générations, les vieux vêtements ont eu essentiellement une vocation humanitaire. Ainsi, pour répondre aux besoins du marché de la récupération des textiles usagés et financer les actions des associations caritatives, des partenariats ont vu le jour entre des entreprises de recyclage et des associations caritatives. Ces collaborations ont permis de développer la collecte de textiles usagés, source d'approvisionnement pour le recyclage textile et de revenus pour les associations. Mais au début des années 2000, l'ouverture du marché français à l'importation de vêtements à bas prix et de faible qualité a provoqué une crise de la filière de la récu-

pération textile ; la part des vêtements usagés qui rend l'activité de tri viable diminue et la part des déchets, génératrice de coûts, augmente. De nombreux opérateurs de collecte et de tri cessent leurs activités. De plus, dans un contexte où les collectivités locales développent des services de collecte à la source de déchets ménagers valorisables pour réduire leurs coûts d'incinération et répondre aux nouveaux enjeux du développement durable, la filière risquait de disparaître.

Un enjeu du développement durable

Aussi, à l'instar de plusieurs collectivités, la Ville de Chalette vient-elle de signer une convention avec la société VETECO, laquelle a permis l'installation de 16 containers (box) de collectes de vêtements dans les différents quartiers de la commune ⁽¹⁾ et devrait permettre la création de deux emplois. L'utilisation de ces box s'inscrit logiquement dans l'Agenda 21 que la Ville met en place et devrait lui permettre de percevoir des fonds de ECO TLC ⁽²⁾ (10 centimes par an par habitant) si elle installe un box pour 2000 habitants. D'autre part, dans la

mesure où la Ville s'engage à réduire ses déchets de 7 % sur les quatre ou cinq prochaines années, elle percevra de la part de l'ADEME ⁽³⁾ 6,60 € par habitant.

Alors, si vous comptez changer votre garde-robe ou celle de vos enfants, ou engager un tri automnal dans votre linge, sachez que vous pourrez déposer les vêtements et linges dont vous souhaitez vous séparer dans les containers mis à votre disposition. Vous exécuterez ainsi un éco-geste, agirez pour la protection de la nature et aiderez à financer les actions des associations partenaires (Secours populaire, Restaurant du coeur...) qui recevront chaque fin de trimestre la somme de 300 €.

Brigitte Taleb

- (1) 4 rue Édouard-Lalo, rue Ponte de Lima, 15 rue Gambetta, 14 rue de la Garenne, 12 rue du château, 4 rue Branly, 2 avenue des tilleuls, rue Jean-Lamy, 1 rue Henri-Barbusse, 39 rue Voltaire, 101 rue André-Gide, 35 rue Paul-Painlevé, 5 rue de la Fonderie, rue Saint-Just, place Albert-Camus, 2 rue Claude-Debussy
- (2) Société privée à but non lucratif
- (3) Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Conteneur à vêtements.

Les débats des Rencontres d'Octobre



Jeudi 2 octobre, Franck Demaumont, le maire, et Claire Prieux, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, ouvraient les Rencontres d'octobre 2014. Pour les élus, cette nouvelle édition, bien que plus resserrée dans le temps que les années précédentes, n'en est pas moins intéressante. Placées sous le signe de la prévention santé et de la solidarité, ces rencontres invitent les seniors, mais pas seulement, à échanger sur des questions qui nous préoccupent tous. Celles de prendre soin de soi, de son corps, et de prévenir les maladies. Pour cela, des ateliers et des conférences animés par des personnes qualifiées feront découvrir des méthodes, voire des gestes, qui

relèvent souvent du bon sens.

Outre la prévention santé, la question de la précarité énergétique qui touche de nombreux foyers sera abordée.

Présentation des conférences et des ateliers ouverts à tous et sans retenue.

Vendredi 10 octobre, à 14 heures 30,
à la Médiathèque - avenue Jean-Jaurès

Conférence-santé : « Prévenir plutôt que guérir »



« Les maladies cardiovasculaires, première cause de décès en France, sont un fléau des pays industrialisés où l'alimentation est trop riche et déséquilibrée. L'hypercholestérolémie, le diabète et le manque d'activité physique sont les principaux facteurs de risque.

Il est possible de diminuer ces facteurs de risque en modifiant nos habitudes de vie. La conférence proposée, après un rappel physiopathologique de l'apparition des maladies cardiovasculaires, a pour objectif de donner des conseils visant à réduire les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires ».

Nicole Magnin, cadre de santé, animera cette conférence abordant la prévention et l'éducation thérapeutique à propos des maladies cardiovasculaires et du diabète.

Autre sujet qui préoccupe tant la population que les élus, celui du désert médical.

Comment assurer l'accès aux soins dans un contexte de crise démographique des professionnels de santé ? La crise n'en finit pas de s'aggraver et, malheureusement, ici comme ailleurs, nombre d'entre nous en subissent les effets.

Le centre de santé est dans ce contexte un outil précieux de santé publique et de solidarité pour permettre l'accès à la santé aux Chalettois.

Venez en débattre !

(transport en bus à partir du Foyer Jacques-Duclos - inscription au SE.MU.R.P.A.)

Rencontres d'octobre
L'atelier « être acteur de son bien être »

Le Mardi 14 octobre à 14h30,
Au Centre Aragon.
(Impasse de la prairie)
Venez participer aux séances individuelles et en groupe, plusieurs plages horaires vous seront proposées.

Ouvert à tous
Atelier dégustation
Gratuit

Venez découvrir les différents ateliers de :

- Energéticien - Magnétiseur
Pour retrouver le moral et apaiser vos douleurs
- Randonnée
- Atelier du rire
- Massage
- Kinésologie
Brain gym, exercices visuels, étirements, auto-massages, pour conserver sa mémoire, son équilibre
- Peinture sur soie
- Atelier cuisine autour du chocolat
- Sophrologie
Venez découvrir les ateliers de respiration, relaxation, d'estime de soi sous forme d'exercices divers.
- Coiffure et manucure

Dossier / Les Rencontres d'Octobre

Vendredi 17 octobre, à 14 heures,
à la Médiathèque - avenue Jean-Jaurès

Conférence-débat sur le logement

Malgré l'urgence connue de lutter contre la précarité énergétique, cet enjeu n'est pas souvent mis à l'ordre du jour.

La lutte contre la précarité énergétique a trouvé ses prémices en France, avec le Manifeste lancé en 2005 par diverses organisations, dont la C.N.L. et la « Fondation Abbé Pierre », appelant à la mise en œuvre de politiques publiques à la hauteur de cette problématique émergente. Depuis lors, la sensibilisation à ce fléau - au carrefour des questions énergétiques et des questions sociales - a apporté de premières mesures : intégration au Plan Bâtiment Grenelle, inscription d'une définition dans la Loi, création d'un observatoire public, début de mise en œuvre d'un programme national.

Ces premiers pas sont encourageants, mais loin d'être suffisants car près de 8 millions de personnes sont aujourd'hui directement concernées, soit au moins un ménage sur six !

D'autant que l'augmentation continue du prix des énergies ne fait qu'aggraver cette fracture énergétique.

Il est donc urgent de passer à la vitesse supérieure, non seulement en intervenant massivement sur le parc de logements pour le rendre plus performant, mais aussi en soutenant financièrement et en accompagnant les ménages modestes touchés de plein fouet par cette nouvelle expression de la précarité.

C'est tout le sens de cette conférence-débat sur le logement qui se tiendra avec la participation de Frédéric Chupau de la Confédération Nationale du Logement, de Manuel Domergue, directeur des études de la « Fondation Abbé Pierre », et de Jean Levain, maire de Chaville pendant 13 ans et co-auteur de «Le logement aidé en France, comprendre pour décider».

(transport en bus à partir du Foyer Jacques-Duclos - inscription au SE.MU.R.P.A.)



Lundi 20 octobre, à 14 heures 30, au Foyer Jacques-Duclos

Atelier « bien vieillir »

Environ un tiers des plus de 65 ans et la moitié des plus de 80 ans tombent au moins une fois par an. Ces chutes sont responsables de 90 % des fractures observées à ces âges et sont souvent synonymes de perte d'autonomie : dans les deux ans qui suivent une fracture du col du fémur, 20 à 30 % des personnes âgées décèdent.

Comment aider les seniors à se bouger ?

Ce sont, en substance, les préconisations du rapport du groupe de travail « Dispositif des activités physiques et sportives en direction des âgés », piloté par le profes-

seur Daniel Rivière, remis à la ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie.

Ce rapport présente des pistes de travail qui devraient être développées dans les prochains mois. D'abord, la mise en place d'une campagne d'information sur les dispositifs existants à destination des seniors et des aidants mais aussi des professionnels de santé ; ensuite, la formation à la « prescription » par les professionnels de santé d'activités physiques et sportives et à leur adaptation pour les personnes identifiées à risque, à forte sédentarité ou avançant en âge.

Le rapport recommande la mise en place d'ateliers de santé dans les stages de préparation à la retraite, la création d'un carnet de « santé sportive » pour les seniors et, enfin, la prise en charge de l'activité physique et sportive comme un acte de prévention, en particulier pour les malades chroniques.

C'est le sens de cet atelier avec la présentation, par la M.S.A. ⁽¹⁾, des « 7 clefs pour préserver son capital santé ».

Un médecin de la M.S.A. animera cette réunion sur les 7 clés du bien vieillir. Il vous présentera le cycle d'ateliers où chaque senior apprendra à préserver son capital santé pour maintenir une qualité de vie.

Le réseau de transport urbain AMELYS sera également présent pour vous informer sur l'ensemble des services pour se déplacer dans l'agglomération.

Goûter offert.

Bruno Ballu



⁽¹⁾ Mutualité Sociale Agricole

Sécurité des deux-roues Chalette agit !

Afin d'interdire le stationnement de véhicules pouvant gêner la circulation des piétons, des pieux métalliques à bouts pointus avaient été installés sur certains trottoirs du Bourg. Mais pour l'association des « Motards en colère » ces bornes représentaient un danger important, voire mortel, pour les deux-roues s'ils venaient à perdre l'équilibre et s'échouer dessus.

Aussi l'association a-t-elle informé les élus chalettois de la dangerosité de ce type de bornes. Et leur voix a été entendue puisque, depuis peu, de nouveaux poteaux, plus sûrs pour les deux-roues en cas de chocs violents, ont remplacé les pieux métalliques. En effet, la partie intermédiaire de ces nouvelles bornes, appelées fusibles, a la particularité de se casser en cas de chocs violents et seule cette partie est à remplacer en cas de destruction.

Jeudi 4 septembre, le maire Franck Demaumont, Jacques Lalot, conseiller municipal délégué aux travaux, et Gérard Charrier, directeur des

services techniques, ont convié les représentants de l'association des motards pour leur présenter les nouvelles installations. Pour Gérard Poitou, responsable de l'association des « Motards en colère » également dénommés motards citoyens, « c'est une grande satisfaction, tant pour les motards que pour les deux-roues. La Ville de Chalette est la première dans le Loiret à avoir écouté et pris en compte nos remarques et inquiétudes. Et pour le bien et la sécurité de tous puisque certains poteaux sont adaptés aux

malvoyants et aux personnes se déplaçant en fauteuil ». D'une pierre deux coups, donc ! « Certes, comme le souligne le maire, le coût de ces nouvelles installations est plus élevé à l'achat (18 000 euros pour les fournitures et la pose) que celui des anciennes mais l'entretien en cas de choc beaucoup moins (moins de 40 euros) puisque seule la partie haute qui se casse est à remplacer. Et puis surtout, en cas d'accidents la gravité est atténuée, c'est donc un bien pour tout le monde » conclut-il.

Brigitte Taleb



Lettres de Poilus, le 11 octobre, à 14 heures 30, à la Médiathèque

2014, année du centenaire de la Grande guerre... À cette occasion, la Médiathèque vous convie à la lecture de lettres de Poilus par le conteur Raphaël Rémiatte.



Ils avaient dix-sept ou vingt-cinq ans, se prénommaient Gaston, Louis, René. Ils étaient palefreniers, boulangers, colporteurs, bourgeois ou ouvriers. Ils devinrent du jour au lendemain artilleurs, fantassins, brancardiers d'une guerre qui ne devait pas durer disait-on alors... mais qui fit néanmoins près de 19 millions de morts (9,7 millions de militaires et 8,8 millions de civils) auxquels s'ajoutent 21 millions de blessés dans l'ensemble des pays belligérants. Pendant environ une heure trente, Raphaël Rémiatte déclamera devant

son auditoire de véritables lettres de Poilus écrites depuis leur mobilisation, « la fleur au fusil », jusqu'au matin de l'armistice, en passant par la montée au front, la vie de tranchée, le premier baptême du feu, la lettre d'adieux à une femme, une lettre d'après combat, celle retraçant la joie de recevoir un colis ou le retour de permission, etc.

Puis, après un temps de respiration, il sera proposé à ceux qui le désirent de participer à un atelier d'écriture (s'inscrire auprès de la Médiathèque). À partir de 10 ans

Célébration du quarantième anniversaire du jumelage avec Dnieprovski

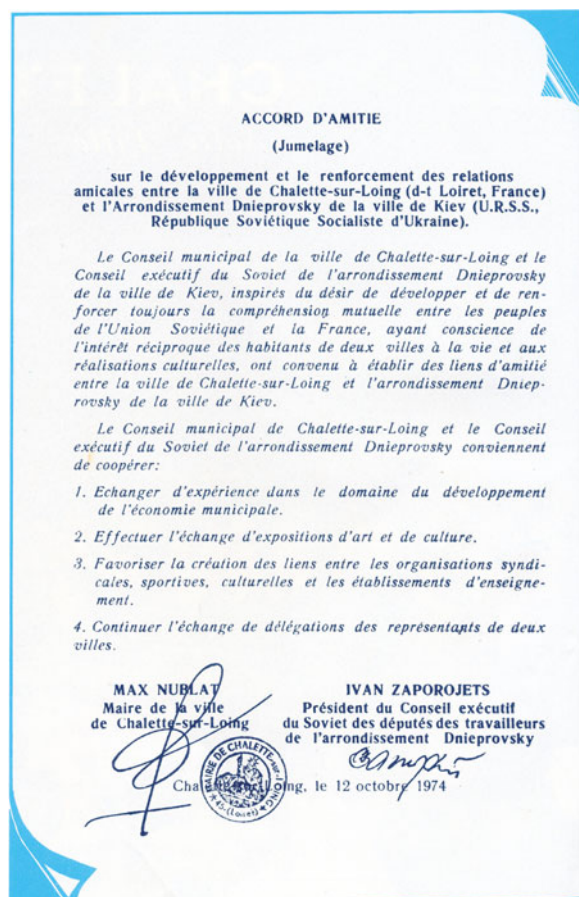
Dimanche 12 octobre, à partir de 10 heures 30 au Square Tarass Chevtchenko (Vésines)

C'est le 12 octobre 1974 qu'eut lieu la signature de l'accord d'amitié et de jumelage entre Max Nublât, alors maire de Chalette-sur-Loing, accompagné de son 1^{er} adjoint Jean Louis, et Ivan Zaporjets, maire de Dnieprovski, un des arrondissements de la ville de Kiev en Ukraine. Quarante ans se sont écoulés depuis cette journée et celles qui suivirent, marquées par plusieurs cérémonies : inauguration du monument dédié au grand poète Tarass Chevtchenko offert par la ville de Dnieprovski, concert de chants et de bandouras, exposition, visite d'une délégation de notre ville jumelle et allocutions diverses, dont celle de l'Ambassadeur de l'Union Soviétique en France, en présence d'une foule nombreuse.

Pourquoi ce jumelage ? De 1921 à 1926, des Ukrainiens et des Russes arrivent à Chalette. Ils viennent, pour la plupart, travailler à l'usine Hutchinson, la guerre de 1914-1918 ayant tellement clairsemé la population ouvrière que l'apport d'une nouvelle main d'œuvre est devenue nécessaire. Cela coïncide également avec les bouleversements provoqués par la Révolution Russe d'octobre

1917. De plus, l'implantation de cette population immigrée est facilitée par les relations d'amitié entre l'épouse du directeur d'Hutchinson et celle d'un général des « armées blanches », devenu chef d'état-major du Général Wrangel. Les Ukrainiens, venus seuls ou en famille, sont les plus nombreux et ils développent alors une vie culturelle intense ainsi qu'une volonté de ne rien perdre des traditions de leur pays d'origine. Ils construisent une salle de spectacle et de réunion, et créent au fil des années une petite école puis l'église orthodoxe Saint-André et la chorale Kobzar. S'y ajoutera la formation de deux groupes de danse qui feront partout connaître le nom de Chalette.

En 1974, par cet acte de jumelage, notre commune marquait son lien



historique avec l'une de ses plus anciennes communautés étrangères, les différentes immigrations représentant toujours l'une des richesses et l'originalité de notre ville.

Le groupe Amnesty International du Giennois-Montargois ainsi que l'ACAT et le MRAP organisent, lors de la Journée Mondiale contre la Peine de Mort :

le jeudi 9 octobre 2014 à 14 heures 30 pour les lycéens et 20 heures 30 pour le public, la projection, à l'AITiCiné, du film « Les enfants de Belle Ville » d'Ashgar Farhadi, projection suivie d'un débat animé par Anne Denis, responsable de la Commission Peine de Mort d'Amnesty International France.

Ce film relate le cas d'Akbar, 18 ans, condamné à mort qui attend son exécution dans une prison de Téhéran et dont la sœur et le meilleur ami vont tenter d'obtenir le pardon du père de la victime, seul moyen pour lui d'échapper à son destin.



Cérémonie

La cérémonie aura lieu au Square Tarass Chevtchenko (Vésines) le dimanche 12 octobre, à partir de 10 heures 30

10 heures 45 : prises de parole des élus de Chalette et de M. l'Ambassadeur d'Ukraine en France ou de son représentant

11 heures 15 : dépôt de gerbe devant le buste de Tarass Chevtchenko.

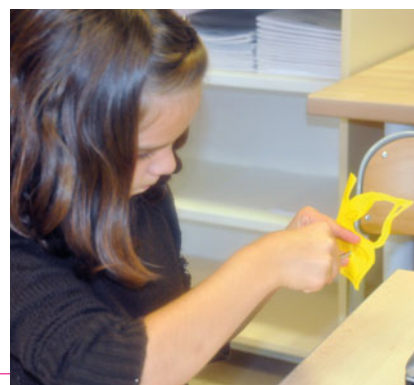
11 heures 20 : prestation de la Chorale Kobzar. **11 heures 45 :** pot de l'amitié à l'église orthodoxe Saint-André (16, rue Gaston-Jaillon).

De nouveaux ateliers socio-culturels dans les écoles de Chalette

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, différents ateliers ont été mis en place dans les écoles. Nous avons choisi ce mois-ci de vous en présenter deux qui se déroulent à l'école Camille-Claudé. Il s'agit de l'atelier théâtre animé par Béatrice et de l'atelier activités manuelles proposé par Dandan.

L'atelier théâtre

Avec cet atelier, Béatrice, l'animatrice « théâtre », mène un projet pédagogique pour accompagner les jeunes enfants dans la pratique du théâtre, non pas dans le but de former des comédiens mais avec l'objectif d'une formation à la personnalité et de l'entraînement à la communication. Faire du théâtre familiarise l'enfant à différentes techniques qui lui serviront dans tous les domaines de la vie. Dans cet atelier on apprend à écouter, à se connaître, à se regarder et à s'exprimer en public, à s'extérioriser mais aussi à s'amuser. La pratique du théâtre participe à la réceptivité sans critique de soi ni de l'autre car, comme le souligne l'animatrice, sans les autres on n'est rien. Il apprend à gérer l'espace ainsi qu'à lire, à dire, à jouer, à ressentir, à partager... Dans le cadre de ces ateliers, les enfants auront une approche non seulement du théâtre mais également de la comédie musicale et des jeux de rôles (création de personnages). Le théâtre, c'est créer de l'imagination, et c'est aussi apprendre à se relaxer, à respirer ; il aide à mémoriser et à se



Atelier origami

concentrer. Autant de techniques qui se révéleront fort utiles également en classe.

Les activités manuelles

Cet atelier, animé par Dandan, offre à l'enfant diverses activités manuelles mais également une ouverture sur le monde. Les objectifs de l'animatrice sont divers : découverte de différentes cultures, réalisation d'origamis (art du pliage de papier) qui viendront une fois terminés orner les fenêtres de la classe, découverte de la Chine tant en ce qui concerne l'histoire que la géographie (vidéos,

lectures...), jeux de société, chants en anglais... Bref, une multitude d'activités qui ont également pour objectif le développement de la psychomotricité fine (utilisation de ses doigts et de ses mains, sens du toucher). Grâce aux activités manuelles, les enfants en se servant d'outils (crayons, ciseaux...) apprendront à créer ou fabriquer, en modifiant les formes et en unissant différents matériaux. Les activités manuelles qui sont proposées dans cet atelier permettront de faire découvrir différents matériaux avec leurs possibilités d'utilisation diverses ainsi que de développer la créativité et les différentes possibilités d'expression. Enfin, avec ces activités, l'objectif est de faire vivre à l'enfant une démarche de découverte en développant ses facultés d'adaptation, de trouver des solutions, donc d'apprendre à raisonner et, au-delà, à aborder certains concepts scientifiques.

Il est rappelé que pour participer à ces ateliers, les enfants doivent être obligatoirement inscrits. D'autre part, une fois inscrit, l'enfant s'engage à participer à l'activité choisie.



Atelier théâtre

Brigitte Taleb

Sport : le bien-être pour performance

Détente ou performance... et convivialité assurée. Le sport municipal chalettois, c'est tout un état d'esprit : permettre à chacun de se sentir bien dans son corps et avec les autres, en découvrant ou pratiquant l'activité de son choix.

Loisirs, éducation ou compétition... Chalette-sur-Loing offre un large choix d'activités et d'équipements. Dans un esprit de sport populaire fondé sur le respect du corps, la santé et la convivialité, la politique sportive entend d'abord favoriser l'accès au sport pour tous. La Ville se montre attentive aux évolutions des pratiques, comme la montée en puissance du sport loisir, l'élargissement des publics, avec une plus forte participation des femmes et des seniors.

Une relation étroite est établie avec les clubs pour les aider à porter leurs projets, renforcer leur mission éducative et prendre également en compte leurs difficultés à trouver des bénévoles. Les missions ont été clairement réparties : aux clubs, la compétition et le haut niveau avec la création de plusieurs écoles de sports ; à la Ville, le sport loisir et de masse à partir du plus jeune âge.

Présentation des différentes écoles de sports

L'ÉCOLE DE FOOTBALL

Samedi 20 septembre, au stade du Lancy, à l'occasion d'une rencontre interclubs avec ceux de Pannes et de Villemandeur, **Fatma Ozdemir** entame sa 8^{ème} saison en qualité d'entraîneur pour les 10 / 11ans de l'Union Sportive de Chalette.

Déjà huit ans que Fatma, passionnée de football, encadre les plus jeunes sur tous les terrains et par tous les temps. Au fil des ans, elle a pu suivre de nombreuses formations pour obtenir la qualification du brevet d'État de monitrice de football. Aujourd'hui, Fatma est recrutée en « Contrat d'avenir » au club U.S. Chalette pour 20 heures par semaine les lundis, mercredis et samedis, et entraîne une cinquantaine d'enfants âgés de 8 à 11 ans.

Pour Fatma, la première de ses missions est celle d'accompagner le collectif afin qu'il progresse en ne laissant personne sur le côté. « *Il s'agit d'avancer ensemble, de gagner ensemble pour reprendre le leitmotiv de cette école de football, car l'objectif est de faire grandir tous les enfants dans le respect des règles collectives et*



des valeurs du sport, mais aussi d'aller chercher la performance ».

Contact : Emmanuel Durand :
tél. 07 61 62 70 00

L'ÉCOLE DE GYMNASTIQUE

Anaïs Lima - 25 ans : éducatrice sportive à la Ville de Chalette et professeure de gymnastique au sein de l'Union Gymnique de Chalette.



L'Union Gymnique accueille les enfants dès leur plus jeune âge (2 ans) afin d'apporter une aide dans toutes les actions motrices. Les disciplines de l'Union Gymnique sont la poutre, les barres, le saut de cheval et le sol. L'école de gymnastique permet à l'enfant d'évoluer doucement jusqu'au niveau zone, dans l'espoir d'atteindre un jour le niveau national.

Contact : tél. salle : 02.38.98.10.79

E-mail : uq.chalette@wanadoo.fr

Site Internet : <http://gymchalette.e-monsite.com>

Salle : Joliot-Curie, rue du Bouy, quartier de Vésines

L'ÉCOLE DE TAEKWONDO

Anthony Mélal - 24 ans : professeur de taekwondo à Chalette en contrat d'avenir.

Diplôme : instructeur fédéral et C.Q.P. (certificat qualification professionnelle). Entraîne les enfants à partir de 4 ans et les adultes.

Le taekwondo, comme tous les arts martiaux, est davantage qu'un simple apprentissage de prises, de sauts et de coups de pied. Au sein de l'école, que ce soit par Anthony ou les autres entraîneurs, sont aussi enseignés le respect et l'autodiscipline qui sont des éléments importants de la pratique. De fait, les élèves, à partir de 4 ans, doivent montrer du respect pour le professeur et les autres élèves du cours.

Contact : Mamoudou Bassoum -
06 98 89 44 24

E-mail : dorobassoum@yahoo.fr

Dojo : salle Jean-Zay, allée Jean-Zay, quartier de Vésines



Dans une prochaine édition, nous présenterons l'école de BMX et celle de vélo sur route

Patrice Avezard

Tribunes des groupes politiques

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Depuis juin, la Commission européenne négocie avec les États-Unis le TransAtlantic Free Trade Area (TAFTA), encore appelé Grand Marché Transatlantique.

Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Europe et les USA. Il vise le démantèlement des droits de douane qui amplifieraient la concurrence débridée et empêcheraient la relocalisation de nos entreprises, moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché. Il asservirait les peuples des deux côtés de l'Atlantique.

Il pourrait introduire un arbitrage privé qui se substituerait aux juridictions existantes. Les investisseurs privés pourraient contourner les lois qui les gênaient, permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation des gaz de schiste et autres hydrocarbures dits non conventionnels.

Une telle architecture juridique limiterait le pouvoir des états de maintenir des services publics, protéger les droits sociaux, préserver du marché les activités associatives, sociales et culturelles, contrôler l'activité des multinationales dans le sec-

teur extractif ou encore investir dans des secteurs d'intérêt général comme la transition énergétique.

L'emploi : l'inspection et le code du travail devenant illégaux, plus de préavis de licenciement. Pôle emploi devrait être privatisé ou serait attaqué en justice par les sociétés d'intérim pour concurrence déloyale avec de graves conséquences sur le taux de chômage.

La santé et les retraites : les groupes pharmaceutiques pourraient bloquer la distribution des génériques. Les services d'urgence pourraient être privatisés et les retraites par répartition démantelées. Les compagnies d'assurances se substitueraient aux CRAM, ARRCO, AGIRC et pourraient attaquer en justice les CPAM pour concurrence déloyale.

L'enseignement : les universités privées pourraient attaquer en justice l'Éducation nationale pour concurrence déloyale. De la maternelle au doctorat, les sociétés privées contesteraient aux écoles, cantines scolaires et resto U toutes subventions municipales, régionales ou nationales.

C'est pourquoi les Elus Communistes et Républicains vont se mobiliser contre le TAFTA.

→ Le Groupe des élus socialistes :

Engagements pour la culture

Une politique culturelle exigeante :

- le budget du Ministère préservé pour les trois ans à venir
- l'Éducation artistique et culturelle à l'école, s'appuyant notamment sur les nouveaux rythmes éducatifs et sur les établissements culturels
- le maintien du principe de compétences

partagées pour la culture dans la réforme territoriale en cours d'élaboration.

En ces temps d'efforts budgétaires nécessaires, les socialistes châtellois expriment leur satisfaction de voir maintenues ces priorités qui sont les garanties pour faire de l'art et de la culture des biens communs partagés, essentiels à chaque citoyen de notre Ville.

→ Le Groupe des élus UMP :

Texte non communiqué.

→ Le Groupe des élus FN :

Texte non communiqué.

→ L'élu Unicité :

Texte non communiqué.

État civil :

Naissances :

KHALID Romane
DELAMARRE Eden
TURSUN Hiranur
SADOUN Amine
BILGIN Hamza-Sefa
FOFANA Soumeya
SALAH Maëlys
AYDIN Esma
KLEIN Léna
ELOY Kelly
MERSIN Amina
ZIANE MAMMAR Bilel
INIK Ervanur

Mariages :

CHENAK Amine et BEN AZZOUC Teja
DIAGANA Aboubacar et SOUBRANGE Lauriane
SDIRI Amir et ALOUI Linda

Décès :

CHERRIER Vve MOUTON Olga
LEPAGE ép GOUSSET Colette
LIGOUT Michel
JOBERT Jean
VERON Jacques
PERRAULT Jean

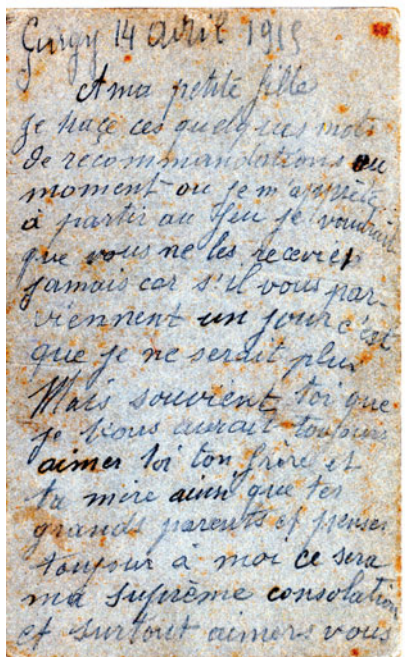
Histoire d'avant

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale que la ville de Chalette-sur-Loing souhaite organiser, une chronique rappellera certains événements.

Marcel Berthier, un des trop nombreux noms sur le monument aux morts de 1914-1918.



Marcel Berthier



Lettre à sa fille Rolande

Jean-Claude Renouf⁽¹⁾, féru de généalogie et d'histoire, a réuni de précieux documents de Daniel Passigny qui permettent de retracer la vie trop vite arrêtée de Marcel Berthier, comme l'a été celle de 34 autres Chalettois pour la seule année 1915. Il est donc l'un des 138 soldats « morts pour la France » de la ville pour la première guerre mondiale.

En 1915, Marcel Berthier, cultivateur, a 35 ans, un visage rond, des cheveux et sourcils bruns, des yeux bleus, et mesure 1,64 mètre. Né à Pannes en 1880, il est incorporé en 1901 pour son service militaire (de trois ans, depuis 1889 !) au 131^{ème} Régiment d'Infanterie caserné à Orléans. Il en effectue un peu moins, car réformé temporairement à deux reprises à cause d'un tympan perforé. En 1905, intervient sa réforme définitive.

Il retourne donc aux travaux agricoles à Saint-Maurice-sur-Fessard⁽²⁾ et épouse Rosine à Villevoques en 1905 : ils vécurent heureux et eurent... une fille en 1905 et un garçon en 1907.

Le 14 décembre 1914, le Conseil de révision de Montargis le classe « service armé ». En février 1915, il est convoqué au 4^{ème} R.I. pour effectuer sa courte formation, puisqu'il part au front le 20 mai.

Quatre mois plus tard, il est tué à l'ennemi à Souchez, dans le Pas-de-Calais, à la cote 119. À l'automne 1915, le haut commandement français engage une offensive combinée en Champagne et Artois, destinée à percer les lignes allemandes et créer une rupture de front.

Le corps de Marcel Berthier repose à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, près d'Arras, avec 6000 autres combattants.

On ne peut être que marqué par la fulgurance du parcours de ce presque anonyme tué pendant cette guerre avec 9 millions d'autres, soit 6000 par jour en moyenne. La France est le pays le plus touché en nombre de combattants tués et disparus (1,4 million), soit 10 % de sa population masculine.

Michel Verbeke

(1) J.-C. Renouf a déjà présenté une partie de ses travaux lors de la Fête de Chalette en juin dernier. Il a également retrouvé, grâce à Mémoire des hommes, des informations concernant 115 d'entre eux : 23 étaient natifs de Chalette, 17 de Montargis, 56 du reste du Loiret et les derniers d'autres départements métropolitains. 8 familles ont perdu 2 enfants ou davantage. 36 de ces soldats seulement étaient mariés, la plupart étant trop jeunes. Les fiches matricules établissent que 20 ont été incorporés au 82^{ème} Régiment d'Infanterie (82^{ème} R.I.) de Montargis et 10 au 282^{ème} R.I. de réserve. Mémoire des hommes est destiné à mettre à disposition des documents numérisés et des informations issues des fonds d'archives et des collections conservées par le Ministère de la Défense lors de travaux de recherches sur des anciens combattants décédés lors d'un conflit contemporain. Pour la première guerre mondiale, on trouve plus de 1,3 million de fiches individuelles de militaires ayant obtenu la mention « mort pour la France ». La fiche militaire, souvent dénommée fiche matricule ou dossier militaire, synthétise les états signalétiques et services militaires du soldat. Les régiments de réserve se rattachaient aux régiments d'active, dont ils reprenaient la numérotation augmentée de 200. Ils avaient recrutement et garnison identiques. La plupart des réservistes de 1914 partirent dans la réserve du régiment où ils avaient effectué leurs classes.

(2) La petite commune de Saint-Maurice-sur-Fessard compte aussi 51 morts pour la France lors de ce conflit !

A l'affiche

> Vendredi 10 octobre - 20h Le Hangar

"Un grand corps désarticulé, un visage élastique, un cou de girafe, un oeil amusé... Tel un pantin, Patrick Cottet Moine se tortille, mime et bruite une kyrielle de personnages complètement déjantés... Son énergie est contagieuse. Sans paroles, avec des gestes d'une extrême précision et des bruitages inédits, il décrit des histoires tout aussi loufoques les unes que les autres avec un regard averti. Heure de rire et plaisir garantis !"



PATRICK COTTET MOINE

Le Figaro Magazine

> Vendredi 17 octobre - 20h 30 Le Hangar



DA SILVA

Des guitares aériennes accompagnant les foulées du "Coureur de fond" aux cordes mélancoliques de "La Tasse", des boucles synthétiques et entêtantes de "L'Eté" à l'rythmique acrobatique qui sert de fondation à la lumineuse "Villa Rosa", sans oublier la disco électro-déboitée de "Gin Fizz" ou les effets robotiques du "Puits", Da Silva et ses musiciens nous invitent à les suivre pour notre plus grand plaisir !

Réservation au Tél. : 02 38 93 17 96

> mercredi 22 octobre - 15h30 La Médiathèque

"spectacle magique"

Vive, sautillante, rigolote, la demoiselle est extrêmement douée pour réaliser sans en avoir l'air des tours de passe-passe époustouffants et y faire participer les petits !

Enfants à partir de 5 ans
Entrée libre



Brèves

C.P.A.M. du Loiret :

la C.P.A.M. (caisse primaire d'assurance maladie) du Loiret dispose d'une adresse postale unique pour l'ensemble du département. Quel que soit votre lieu de domicile, tous vos courriers doivent être impérativement adressés à C.P.A.M. du Loiret - 45021 Orléans cedex 1.

Musée d'école Fernand-Boutet :

samedi 18 octobre, animation écriture à la plume, à 15 h.

Ludothèque :

- vendredi 17 octobre : soirée jeux à la ludothèque de 19 h à minuit,
- du 27 au 30 octobre : semaine du jeu - quartier du Lancy, au restaurant scolaire,
- fermeture le jeudi 16 octobre.

Centre Communal d'Action Sociale :

Reprise des ateliers d'information sur l'accès et le maintien dans le logement en direction des jeunes de 18 à 35 ans tout au long du mois d'octobre. Renseignement et inscription au C.C.A.S. au 02 38 89 59 59 ou 59 93, ou par courriel ccas@ville-chalette.fr

Élections des parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement :

Les élections aux conseils des écoles élémentaires et maternelles pour l'année scolaire 2014-2015 se dérouleront le vendredi 10 octobre. Pour les conseils dans les collèges et les lycées, se renseigner auprès des établissements (le vendredi 10 ou samedi 11 octobre).

Médiathèque :

- samedi 18 octobre de 10 h 30 à 11 h 30, animation bébés lecteurs
- mercredi 22 octobre à 15 h 30, spectacle de magie avec Label fée (public 5 à 10 ans).

Avocat conseil :

La permanence (sur rendez-vous au 02 38 89 59 04 ou 59 03) prévue le mercredi 22 octobre est repoussée au mercredi 29 octobre.

Renouvellement du conseil d'administration de la Caisse Nationale des retraites des agents des collectivités locales :

Dans le cadre des élections qui se dérouleront en décembre, les retraités de la CNRACL résidant à Chalette sont invités à venir consulter la liste électorale affichée en mairie afin de signaler toute anomalie éventuelle (changement de commune, décès...) avant le vendredi 17 octobre, à l'adresse suivante : Elections CNRACL, rue du Vergé 33059 Bordeaux cedex.

Offre d'emploi :

La Ville de Chalette recrute un maître-nageur-sauveteur diplômé à temps complet. Adresser le C.V. et une lettre de motivation à la mairie - BP 47 - 45120 Chalette-sur-Loing